



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

VOTE PAR ANTICIPATION

DIMANCHE 29 OCTOBRE
De 12 h à 20 h



JOUR DU SCRUTIN

DIMANCHE 5 NOVEMBRE
De 10 h à 20 h

Polyvalente de la Forêt - CAFÉTÉRIA - 850, 1^{re} Rue Est, Amos

POUR VOTER, VOUS DEVEZ :

1. avoir la qualité d'électeur;
2. être inscrit sur la liste électorale;
3. vous identifier en présentant l'un des documents suivants :
 - votre carte d'assurance maladie;
 - votre permis de conduire;
 - votre passeport canadien;
 - votre certificat de statut d'Indien;
 - votre carte d'identité des Forces canadiennes



DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

À compter de 20 h 30
AGORA de la Polyvalente de la Forêt
(850, 1^{re} Rue Est)
Sur la page Facebook de la Ville d'Amos (en direct)

